



ECOBX - MÉI LAANG GENÉISSEN Ein Mehrwegsystem in Luxemburg

2018 startete das Projekt „ECOBX-Méi laang genéissen“. Es handelt sich um ein Mehrwegsystem, mit dem Ziel die Lebensmittelverschwendung und gleichzeitig die Einwegverpackungen zu reduzieren. Das System wurde sowohl vom Gastronomiebetrieb als auch vom Konsumenten positiv angenommen.

Zurzeit sind 137 Restaurants, 84 Kantinen, 73 Schulkantinen und eine Gemeinde am System beteiligt und mehr als 100.000 ECOBOXen sind aktuell im Umlauf.

Die ECOBOX ist eine Initiative des Ministeriums für Umwelt, Klima und nachhaltige Entwicklung und wurde in Zusammenarbeit mit der Horesca und der SDK entwickelt und umgesetzt. Der Konsument hat die Möglichkeit seine nicht verzehrten Speisen in der ECOBOX mit nach

Hause zu nehmen oder je nach Angebot des Restaurants, sein Wunschgericht als „Take away“ in der ECOBOX mitzunehmen. Durch dieses Angebot werden nicht nur weniger Lebensmittel entsorgt, sondern auch viele Einwegverpackungen eingespart was wiederum zu einer Verringerung des Abfallvolumens führt.

Damit ein solches Mehrwegsystem weiterhin funktioniert, werden weitere Anbieter benötigt und zeitgleich auch Konsumenten die das System aktiv nutzen. Jeder Gastronomiebetrieb kann sich an dem System beteiligen. Teilnahmen, Auslieferung, Austausch und Rücknahme sind kostenlos. Die einzigen Kosten, die entstehen, ist das Hinterlegen einer Pfandgebühr von 5€ pro ECOBOX. Genauso zahlt der Konsument auch nur die Pfandgebühr von 5€. Diese bekommt er durch die Abgabe der ECO-

BOX in jedem teilnehmenden Restaurant zurückerstattet. Teilnehmende Restaurants und weitere Informationen finden Sie unter www.ecobox.lu.



Derzeit ist die ECOBOX nicht das einzige Mehrwegsystem in Luxemburg. Weitere Anbieter sind zum Beispiel **Luloop** (www.luloop.lu), **Boisson de Contern** (www.cupsysteme.lu), **Mubowl** (www.mubowl.lu) und **Reka** (www.reka.lu).

Sie kennen weitere Mehrwegsysteme in Luxemburg? Dann teilen Sie uns dies gerne via info@ecobox.lu mit!

DIE ECOBOX – EINE AKTION DES MINISTERIUMS FÜR UMWELT, KLIMA UND NACHHALTIGE ENTWICKLUNG.

ECOBX - MÉI LAANG GENÉISSEN Un système de réutilisation au Luxembourg

En 2018, le projet „ECOBX- Méi laang genéissen“ a été lancé. Il s'agit d'un système réutilisable dont l'objectif est de réduire le gaspillage alimentaire et en même temps les emballages à usage unique. Le système a été bien accepté tant par les restaurateurs que par les consommateurs.

Actuellement, 137 restaurants, 84 cantines, 73 cantines scolaires et une commune participent au système et plus de 100.000 ECOBOX sont actuellement en circulation.

L'ECOBX est une initiative du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et a été développée et mise en œuvre en collaboration avec l'Horesca et la SDK. Le con-

sommateur a la possibilité d'emporter des restes des plats qu'il n'a pas consommés dans l'ECOBX ou, selon l'offre du restaurant, d'emporter le plat de son choix en tant que „take away“ dans l'ECOBX. Cette offre permet non seulement de jeter moins de produits alimentaires, mais aussi d'économiser de nombreux emballages à usage unique, ce qui entraîne à son tour une réduction du volume des déchets.

Pour qu'un tel système réutilisable puisse continuer à fonctionner, il faut que les prestataires et les consommateurs continuent à utiliser activement le système. Chaque entreprise de restauration peut participer au système. (la seule condition de participation est la présence d'un dispositif de rinçage professionnel.) La participation, la livraison, l'échange et la reprise sont gratuits. Le seul coût est le dépôt d'une consigne de 5 € par ECOBOX. De même, le consommateur ne paie que la

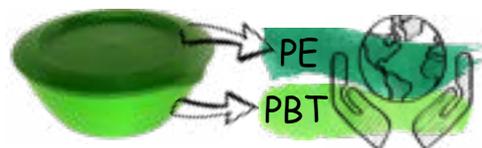
consigne de 5€. Celle-ci lui est remboursée lorsqu'il dépose sa ECOBOX dans un restaurant participant.

Vous trouverez les restaurants participants et d'autres informations sur www.ecobox.lu.

Actuellement, l'ECOBX n'est pas le seul système réutilisable au Luxembourg. D'autres fournisseurs sont par exemple **Luloop** (www.luloop.lu), **Boisson de Contern** (www.cupsysteme.lu), **Mubowl** (www.mubowl.lu) et **Reka** (www.reka.lu).

Vous connaissez d'autres systèmes multi-usages au Luxembourg ? N'hésitez pas à nous en donner des informations via info@ecobox.lu!

L'ECOBX – UNE ACTION DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU CLIMAT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.



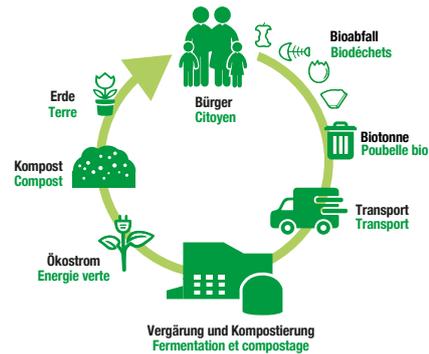


Organische Abfälle aus Garten und Küche Déchets organiques provenant du jardin et de la cuisine



Die getrennte Sammlung und Verwertung von biologisch abbaubaren Abfällen (organische Küchenabfälle, Gartenabfälle; kurz: Bioabfall) hat mehrere Vorteile für die Umwelt: Sie reduziert die Restabfallmenge um rund ein Drittel und vereinfacht die Behandlung des Restabfalls. Sie stellt Ressourcen für die Produktion von Energie da. Sie dient dem Klimaschutz, da die entstehenden Gase genutzt werden. Produktion und Nutzung von Kompost tragen zur CO₂-Reduktion bei.

La collecte sélective et la valorisation des déchets biodégradables (déchets organiques de cuisine, déchets de jardinage, en abrégé: biodéchets) présentent plusieurs avantages pour l'environnement: ils permettent de réduire la quantité de déchets résiduels d'environ un tiers et simplifient le traitement des déchets résiduel. Les déchets constituent des ressources pour la production d'énergie. La valorisation protège directement le climat car les gaz sont utilisés. La production et l'utilisation du compost contribuent également à réduire les émissions de CO₂.



Entsorgung und Verwertung Elimination et recyclage

Im Großherzogtum Luxemburg wurden verschiedene Sammelsysteme eingerichtet: Die selektive Sammlung von Bioabfällen aus Haushalten, einschließlich Grünabfällen, wird von den Kommunen durch Haus-zu-Haus-Sammlung sichergestellt. Grüne Abfälle können in kommunalen und interkommunalen Sammelstellen oder Ressourcencentern in großen Mengen angeliefert werden. In Biogasanlagen werden organische Abfälle durch Vergärung in Biogas umgewandelt, um Strom zu erzeugen. Dabei entsteht Wärme, welche zu Heizzwecken genutzt werden kann.

Différents systèmes de collecte se sont établis au Grand-Duché de Luxembourg: la collecte sélective des biodéchets provenant des ménages, y inclu les déchets de verdure, est assurée par les communes via une collecte porte-à-porte. Les déchets verts peuvent être apportés en vrac auprès des points de collecte communaux et intercommunaux ou aux centres de ressources. Dans les usines de biogaz, les déchets organiques sont convertis en biogaz par fermentation pour produire de l'électricité. Cela crée de la chaleur qui peut être utilisée à des fins de chauffage.

Vermeidung



Eine ausgewogene Ernährung.
Une alimentation équilibrée.



Weniger Fleisch konsumieren.
Consommer moins de viande.

Prévention



Mehr Biokost konsumieren.
Consommer plus de produits biologiques.



Verantwortungsvoll einkaufen.
Faire des achats responsables.

Entsorgung und Verwertung ! Elimination et recyclage !

Achten Sie darauf, dass Sie keine Fremdstoffe in die Biotonne werfen. Verunreinigungen gefährden die landwirtschaftliche oder gärtnerische Nutzung des aus Bioabfällen erzeugten Komposts. Verunreinigungen sind z.B. Kunststofftüten oder Blumentöpfe.

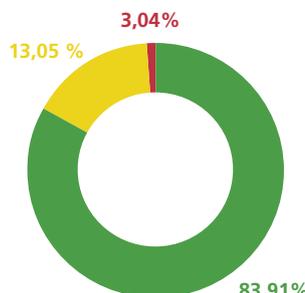
Assurez-vous de ne pas jeter de substances étrangères dans la poubelle biologique. Les impuretés mettent en danger l'utilisation agricole ou horticole du compost produit à partir des biodéchets. Les impuretés sont par exemple, sacs en plastique ou pots de fleurs.

Ressourcenpotential Biogasanlage BIO MAN Potentiel de ressources Installation de biométhanisation BIO MAN

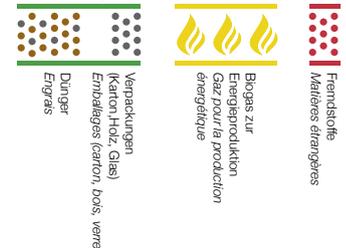


DEM-SDK/LU-090069-04.2022-001

● Rohstoff / matière première
● Energiepotential: / énergie
● Beseitigung / élimination



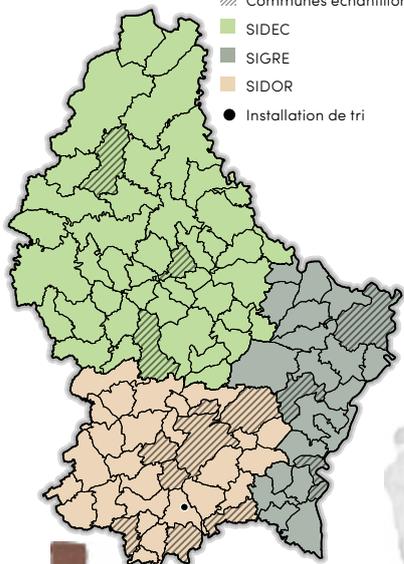
Wichtigste Outputströme Les flux plus importants



Analyse des déchets ménagers résiduels 2021/2022

L'analyse nationale des déchets a résiduels montre **combien** chaque personne jette de déchets en moyenne dans sa poubelle grise/noire au Luxembourg. Pour cette 6^e édition, ce sont **19,34 tonnes de déchets résiduels** provenant de **15 communes** qui ont été analysées.

- ▨ Communes échantillonnées
- SIDEC
- SIGRE
- SIDOR
- Installation de tri



Les **communes du SIDEC** ont pu réduire de 37,7 % la quantité de leurs déchets ménagers par rapport à 2018. Ici, les poubelles bio et verre ont été introduit en 2020 et 21 et adopté par 28 515 de biodéchets et de 29 361 de verre) ménages depuis. De plus, un nouveau système de taxation a été introduit, et l'ouverture du sac bleu est déjà en place depuis 2019 sur ce territoire.

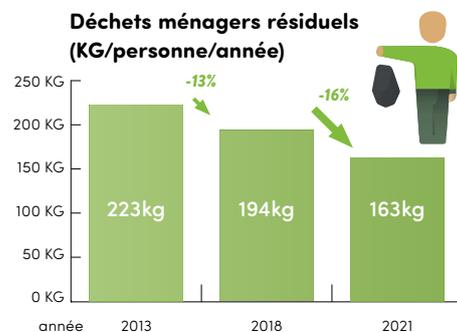
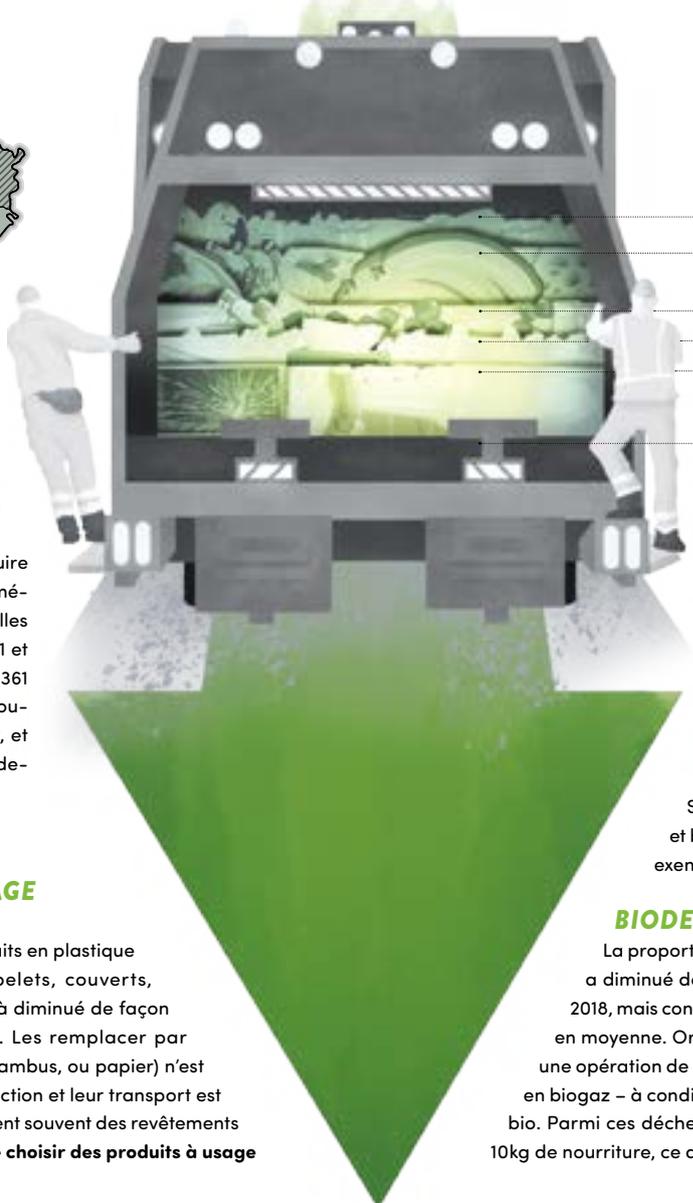
PLASTIQUE A USAGE UNIQUE

La proportion de produits en plastique à usage unique – gobelets, couverts, assiettes, coton-tige... – a diminué de façon considérable (-291 tonnes). Les remplacer par d'autres produits à usage unique (bois, bambus, ou papier) n'est pourtant pas plus durable, car leur production et leur transport est aussi coûteux et ces alternatives comportent souvent des revêtements ou autres substances. **Il est préférable de choisir des produits à usage multiple et de les utiliser longtemps !**

CONCLUSION

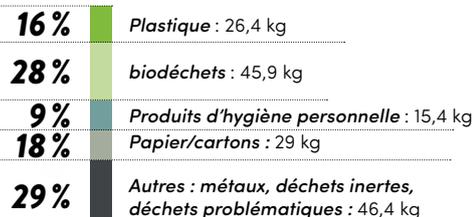
Plus de 50% de ce qu'on trouve dans la poubelle grise pourrait être recyclé ou valorisé dans une filière de valorisation matière : les biodéchets sont à mettre dans la poubelle verte ou le composteur, les cartons et papiers dans la collecte de papiers et de nombreux plastiques sont désormais admis dans le sac bleu. Des ressources précieuses que l'on ne devrait pas gaspiller !

Environ la moitié des déchets qui finissent dans la poubelle noire pourraient être valorisés dans une filière de recyclage ou de compostage. C'est pourquoi il est important que chacun fasse un meilleur tri à la maison.



TOTAL

Chaque résident luxembourgeois a produit **132,2 kg de déchets ménagers résiduels en moyenne en 2021** – environ **30 kg de moins qu'en 2018**. Une évolution positive, sur laquelle il ne faut pourtant pas se reposer. Parmi les 103 600 tonnes de déchets ménagers résiduels, on trouve encore et toujours 50% de ressources valorisables.



MATERIAUX COMPOSITES

Les emballages et les produits en matériaux composites ne peuvent pas être valorisés. Sachets de chips (en plastique soufflé d'aluminium) et barquettes en papier revêtu de plastique sont des exemples à éviter.

BIODECHETS

La proportion de biodéchets dans la poubelle grise a diminué de 61,2 kg à 45,9 kg par personne depuis 2018, mais constitue toujours 1/3 de nos déchets résiduels en moyenne. Or ces déchets sont ceux qui peuvent subir une opération de compostage ou être transformés en biogaz – à condition d'être jetés dans la poubelle bio. Parmi ces déchets, on trouve également environ 10kg de nourriture, ce qui est beaucoup trop !

SACHETS EN PAPIER

3,14 millions de sacs papier finissent chaque année dans nos poubelles grises. Cependant, ils pourraient facilement être valorisés à travers la collecte papier, quand ils sont propres. Rappelons à cette occasion que le meilleur sac est celui que l'on ne jette pas, la solution du sac réutilisable (comme l'écosac ou le Superbag) l'emporte donc en termes de durabilité.





Bitumenreste und Dachpappe

Worauf man achten soll?

Résidus de bitume et carton bitumé

À quoi faut-il faire attention?



Bei der rezenten im Jahr 2022 durchgeführten Restabfall-Analyse wurden nicht unwesentliche Mengen an Bitumenresten und Dachpappe gefunden. Hochgerechnet auf das Gesamtjahr waren das in Luxemburg immerhin knapp 42 to. Diese Produkte gehören aber nicht in den Restabfall, denn diese Produkte sind potentiell gesundheitsschädlich und müssen deshalb mit Vorsicht behandelt werden.

Lors de la dernière analyse des déchets résiduels, qui a été effectuée en 2022, des quantités non négligeables de résidus de bitume et de carton bitumé ont été retrouvés dans les déchets résiduels. Si on extrapole ce chiffre sur l'ensemble de l'année, il s'élève à près de 42 tonnes pour le Luxembourg. Or, ces produits n'ont pas leur place dans les déchets résiduels, car ils peuvent être nocifs pour la santé. Ceux-ci doivent donc être manipulés avec précaution.

Entsorgung und Verwertung Élimination et valorisation

Dachpappe, Bitumenabfälle und ähnliche Produkte über die SuperDrecksKëscht® mobil oder im Ressourcencenter entsorgen !

Verwertung von Roofing/Dachpappe, Bitumenabdichtungsbahnen: Diese gehen zum Empfänger Recyfuel in die Ersatzbrennstoffproduktion für die Zementindustrie. Somit werden diese sinnvoll energetisch verwertet. Die hohen Temperaturen in der Zementindustrie sorgen dafür, dass keine Schadstoffe in die Umwelt gelangen. Entsorgung von Bitumenresten, Schadstoffverpackungen mit Bitumen und teerhaltigen Abfällen: Diese gehen zum Empfänger Indaver und werden dort in einer Hochtemperaturverbrennungsanlage so behandelt, dass keine Schadstoffe freigesetzt werden.

Éliminer le carton bitumé, les déchets de bitume, ainsi que les produits similaires via la collecte mobile de la SuperDrecksKëscht® ou dans les centres de ressources !

Recyclage de roofing/carton de toiture, membranes d'étanchéité en bitume: Ceux-ci sont envoyés chez le destinataire Recyfuel pour la production de combustibles de substitution pour l'industrie du ciment. Ainsi, ils sont valorisés de manière judicieuse sur le plan énergétique. Les températures élevées dans l'industrie du ciment garantissent en outre qu'aucune substance nocive ne soit rejetée dans l'environnement. Elimination des restes de bitume, des emballages nocifs contenant du bitume et des déchets goudronneux: Ceux-ci sont envoyés chez le destinataire Indaver où ils sont traités dans une installation d'incinération à haute température de manière à ce qu'aucune substance nocive ne soit libérée.

Verwertung von Dachpappe - Valorisation de carton de toiture



Sicherheitshinweise

Consignes de sécurité

Da nicht auszuschließen ist, dass die Produkte Teer enthalten, sollen sie mit größter Vorsicht behandelt werden. **Teer** wird im Gegensatz zu Bitumen nicht aus Erdöl gewonnen, sondern aus der Pyrolyse von Steinkohle. Er **ist krebserregend** und hat ein hohes Schadstoffpotential. Teer darf daher seit vielen Jahren nicht mehr verwendet werden. Er kann in älteren Gebäuden noch vorhanden sein, (bsw. als Kleber für Bodenbeläge, Holzimprägnierungen, Abdichtungen oder als teerhaltige Dachpappe). **Teer und Bitumen lassen sich optisch nicht unterscheiden.** Bevor Sie neue Dachpappe verlegen, sollte die alte Dachpappe entfernt und ordnungsgemäss entsorgt werden.

Beim Umgang und Transport sollte der direkte Kontakt mit den Produkten vermieden werden. Für das Verpacken und den Transport sollten Sicherheitsmaßnahmen angewandt werden:

- ✓ Tragen Sie Handschuhe, sowie langärmelige und schmutzabweisende Kleidung.
- ✓ Benutzen Sie wenn möglich einen Mundschutz (z.B. FFP2-Maske).
- ✓ Verpacken Sie die Produkte dann in einem dichten Kunststoff sack und beschriften Sie diesen.



Étant donné qu'il n'est pas exclu que les produits contiennent du goudron, il convient de les manipuler avec la plus grande précaution. À la différence du bitume, **le goudron n'est pas produit à partir de pétrole, mais par la pyrolyse du charbon. C'est une substance cancérigène qui a un fort potentiel polluant.** De ce fait, le goudron est donc interdit d'utilisation depuis de nombreuses années. On peut en retrouver dans des bâtiments anciens, comme par exemple sous forme de colle pour les revêtements de sol, les imprégnations de bois, les étanchéités ou le carton bitumé pour les toits. À noter, **qu'il est impossible de distinguer visuellement le goudron du bitume.** Avant de poser un nouveau carton bitumé, il convient d'enlever l'ancien et d'éliminer celui-ci correctement.

Lors de la manipulation et du transport de ces produits, il convient d'éviter tout contact. Il est donc conseillé d'appliquer certaines mesures de sécurité pour l'emballage et le transport :

- ✓ Portez des gants, ainsi que des vêtements à manches longues et résistants aux salissures.
- ✓ Si possible, utilisez un masque (par exemple un masque FFP2).
- ✓ Emballez ensuite les produits dans un sac plastique étanche. Indiquez le contenu sur le sac.